

## **SIMPSON STRONG-TIE**

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.725.400 €

Siège social : Lieudit le Moulin des Ardillers - 85400 Sainte-Gemme-la-Plaine

337 659 437 RCS La Roche-Sur-Yon

(« Société Absorbante »)

-----

## **S&P REINFORCEMENT FRANCE**

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 4.000.000 €

Siège social : Zone Industrielle Les Mourgues - 30350 Cardet

524 671 682 RCS Nîmes

(« Société Absorbée »)

## **PROJET DE FUSION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mai 2022, la société SIMPSON STRONG-TIE et la société S&P REINFORCEMENT FRANCE ont établi le projet de fusion aux termes duquel la société S&P REINFORCEMENT FRANCE doit transmettre son patrimoine à la société SIMPSON STRONG-TIE par voie de fusion par absorption.

L'évaluation des biens transmis à leur valeur nette comptable par la société S&P REINFORCEMENT FRANCE s'établit à :

Actifs : .....	2.707.011 €
Passifs : .....	751.497 €
Actif net à transmettre : .....	1.955.514 €

La société SIMPSON STRONG-TIE et la société S&P REINFORCEMENT FRANCE étant détenue à 100% par la même société mère, la société SIMPSON STRONG-TIE EUROPE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 325.065.190 €, dont le siège social est situé Lieudit le Moulin des Ardillers - 85400 Sainte-Gemme-la-Plaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-Sur-Yon sous le numéro 410 906 671, cette dernière s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

Toutes les opérations effectuées par la Société Absorbée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société Absorbante.

La société S&P REINFORCEMENT FRANCE sera dissoute de plein droit, sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé pour la Société Absorbante au greffe du Tribunal de Commerce de La Roche-Sur-Yon en date du 30/05/2022.

Le projet de fusion a été déposé pour la Société Absorbée au greffe du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 30/05/2022.

Les créanciers des sociétés S&P REINFORCEMENT FRANCE et SIMPSON STRONG-TIE disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publicité pour exercer leur droit d'opposition.